M. Korchinski: Je ne me borne pas à lui formuler des vœux; j'espère qu'il comprend qu'il y a d'autres points de vue au sein du comité. Quoi qu'il en soit, je me suis réjoui d'entendre le député, frais émoulu ici comme représentant d'une région agricole, signaler que les milieux agricoles ne sont pas tout à fait engoués de la politique des gains en capital que depuis de nombreuses années son parti préconise. A mon avis, certaines de nos industries ne sont pas tout à fait prêtes à s'offrir le luxe du paiement d'un impôt sur les gains en capital. Le gouvernement ne saurait, me semble-t-il, soutenir que le pays ait atteint un niveau de prospérité qui permette à tous les secteurs de la société de payer un impôt sur les gains en capital, qu'il pleuve, qu'il tonne, qu'il grêle.

Les politiques du gouvernement ne sont pas très sensées. D'une part, il applique un impôt restrictif qui fera augmenter le coût de certaines entreprises commerciales et, d'autre part, avec de bonnes intentions, il essaie de faire adopter des mesures législatives destinées à aider certaines industries. Il y a conflit, tout comme si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social nous dit de cesser de fumer et que le ministère de l'Agriculture par ailleurs accorde des subventions en vue d'améliorer les variétés de tabac. Les politiques actuelles du gouvernement sont à ce point contradictoires. De son côté, le ministre des Finances impose les gains en capital et du sien, le ministre de l'Agriculture travaille tard la nuit afin de trouver des politiques d'aide à l'agriculture. Le ministre chargé de la Commission du blé élabore peut-être des politiques de nature à perfectionner l'agriculture canadienne.

Je ne vois guère de sens à ces politiques en ce moment. Le gouvernement tente de rationaliser sa position tout en créant une masse d'impôts qui nuiront à l'industrie agricole. Pourquoi impose-t-il l'agriculture tandis que nous devons dépenser des millions de dollars pour sortir cette industrie du pétrin? Il ne me semble pas qu'on puisse accumuler tellement de revenus en imposant les gains en capital de l'agriculture. Songez à la confusion que créent ces politiques. Indubitablement, l'industrie en souffrira. Pendant de longues années, tout commerçant de produits et de machines agricoles nagera dans la confusion. Il ne saura pas quel sera pour lui l'effet de l'impôt sur les gains en capital et il s'inquiétera de sa situation. Il ne fait aucun doute, monsieur le président, que tout cela ne favorisera pas le cultivateur. D'abord, les négociants connaissent déjà des difficultés. Dans le cas contraire, on pourrait dire qu'ils peuvent endosser le fardeau de l'impôt sur les gains en capital. Mais, ils ne sont pas en mesure de le faire. Il suffit de noter combien d'entre eux ont abandonné les affaires, ont tout perdu, pour ainsi dire, pour se rendre compte que j'ai raison.

Les cultivateurs et les négociants ne perdront pas de vue l'impôt sur les gains de capital lorsqu'ils feront des affaires. On peut quasiment entendre le cultivateur disant au négociant: «Avant de conclure un marché, essayons de déterminer exactement comment jouera l'impôt sur les gains en capital. Voyons quelle sera la situation pour ce qui est de ce marché.» Tout négociant s'y perdra, je pense, et les cultivateurs aussi. J'aimerais que le ministère établisse un genre de service téléphonique auquel les gens pourraient s'adresser afin de déterminer exactement leur situation en fonction des impôts sur les gains en capital ou des autres impôts fédéraux. Il serait très utile que le vendeur et l'agriculteur qui se rencontrent pour une transaction sachent qu'ils peuvent signaler une sorte de

numéro «Zénith», par exemple, pour demander au ministère les dispositions fiscales qui s'appliqueront en l'occurence. Le ministère du Revenu national récoltera des millions de dollars. Il pourrait sûrement offrir un service gratuit de ce genre.

Les agriculteurs ne devraient pas être obligés de consulter des avocats, car ces derniers voudront plaider avec d'autres qui partagent un avis différent. Il est certain que les agriculteurs ne devraient pas être obligés de résoudre leurs litiges devant les tribunaux. Devront-ils le faire? Le ministère n'a-t-il aucune obligation d'offrir de l'aide?

M. le vice-président: A l'ordre. Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

- **M.** le vice-président: A l'ordre. Lorsque nous avons suspendu la séance à 1 heure, le député de Mackenzie avait la parole.
- M. Korchinski: Monsieur le président, il y a quelques minutes, un ministériel s'est demandé où étaient tous mes amis. Quiconque réussit à se faire écouter du premier ministre...

Le très hon. M. Trudeau: Je ne vous écouterai pas. Je vais me contenter d'être présent.

M. Korchinski: ... à l'audience d'au moins 95 p. 100 du parti libéral. Le nombre de députés de notre côté importe donc peu. L'important, c'est que le message parvienne au premier ministre. Hier, le très honorable représentant de Prince-Albert a invité le premier ministre à assister à quelques-unes des importantes séances pour changer. Je suis heureux que le premier ministre ait abandonné les poignées de mains, les embrassades et les félicitations à Toronto pour assister à une séance de la Chambre des communes. C'est un événement rare. Il est évident que le premier ministre prend la chose au sérieux. Nous ne l'avons jamais vu s'intéresser autant à une question qu'à celle de la clôture. Il se demande quelle sera sa répercussion. Il commence à s'inquiéter. Je suis heureux de constater qu'il est ici, car il a pu entendre enfin le message du député d'Assiniboia il y a quelques minutes.

Je voudrais pouvoir m'entretenir avec le premier ministre. Je n'oserais même pas chercher à obtenir un rendezvous. Il est impossible de lui exposer le problème des gains de capital qui touche les cultivateurs. Au cours des années, il a déclaré à maintes reprises qu'il ne se souciait guère du sort réservé au nombre décroissant de fermes. Dans son discours, le député de Crowfoot a signalé qu'une fois dans l'Ouest du Canada, le premier ministre avait dit: «Pourquoi vendrais-je votre blé?» Cela montre bien son attitude à l'égard de l'agriculture. Toutefois, il y a une lueur d'espoir. C'est une sorte de repentir de dernière heure. J'ai le sentiment qu'il en sera ainsi. Tout à coup, le premier ministre se rend compte qu'il y a un revers à la médaille. Pourquoi le sondage Gallup révèle-t-il que sa popularité fléchit?